

Pyrale du buis

Nom scientifique

Cydalima perspectalis

Origine

Originaire d'Extrême-Orient, la Pyrale du buis fut introduite accidentellement en Europe dans les années 2000 via des végétaux importés d'Asie.

Description

À l'état de chenille : elle est reconnaissable à sa tête noire luisante et son corps vert clair, strié de vert foncé. On notera la présence de verrues noires et de longs poils blancs isolés. Elle n'est cependant pas urticante.

À l'état de chrysalide : la nymphe mesure 21 mm de long, de couleur principalement verte, brunissant ensuite. Elle est protégée par un cocon de feuilles et de soie.

À l'état de papillon : envergure moyenne de 36 mm avec un maximum de 44 mm. Les ailes sont d'un blanc nacré, bordées d'une bande brune terne avec des irisations dorées et violacées, ce qui le différencie de toutes les espèces autochtones européennes.

Quoi faire ?

En Europe, l'espèce se montre très invasive et dévastatrice du fait de la rareté des prédateurs ou régulateurs naturels.

Le moineau domestique et la mésange bleue peuvent s'attaquer aux buis infestés pendant le nourrissage des jeunes oisillons. Lorsque les chenilles sont en faible nombre, on peut procéder à une lutte mécanique par simple prélèvement ; les chenilles n'étant pas urticantes. Elles doivent être détruites ou écrasées. En cas de défoliation totale entraînant la mortalité du buis, les plants largement infestés peuvent être arrachés et broyés en fines lamelles, mais ne doivent surtout pas être compostés à l'air libre. La lutte biologique est aujourd'hui un moyen efficace en utilisant *Bacillus thuringiensis*.



Hôtel de ville

Allée du Bois
d'Ariste
64230 Lescar
05 59 81 57 00

HORAIRES :

Lundi au Vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h